

POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

Si vous devez annuler votre participation à une formation organisée par l'AQP à laquelle vous êtes inscrit, des frais pourraient être exigés selon la situation :

SITUATIONS	REMBOURSEMENT
Annulation par le participant au moins 4 semaines avant la date de la formation	Remboursement de 100% du montant payé*
Annulation par le participant au moins 7 jours calendrier avant la formation (et moins de 4 semaines)	Remboursement de 50% du montant payé*
Annulation dans les 7 jours calendrier avant la formation (ou moins) ou absence du participant	Aucun remboursement

Les remboursements seront effectués sur la carte de crédit utilisée pour le paiement initial.

Pour annuler une inscription, veuillez communiquer avec nous à l'adresse Info@aqp.quebec en indiquant le nom du participant ainsi que le titre de la formation.

Dans le cas d'une annulation par l'AQP due à un nombre d'inscriptions insuffisants, le montant payé vous sera entièrement remboursé.*

Cette politique ne s'applique pas à la formation « Prescription de radiographies en physiothérapie » offerte en partenariat avec l'Université Laval (voir avec pedagogia.dpc@fmed.ulaval.ca pour la politique d'annulation).

* Moins les frais de plate-forme d'inscription si applicable